

nement, et les autorités fédérales étudient pour leur part de nouveaux programmes en vue de promouvoir une meilleure compréhension entre les différents groupes ethniques. J'aimerais mentionner que lors de la Conférence qui, en novembre dernier, à Victoria, en Colombie Britannique, regroupait les ministres provinciaux responsables des droits de l'homme, le problème de la discrimination raciale fut abordé.

Je voudrais maintenant terminer cet exposé en ajoutant que nous avons d'excellentes raisons de croire que le Canada aura dans un avenir très prochain sa propre Commission des droits de l'homme. Un tel organisme sera le parallèle de ce qui existe déjà dans la plupart des provinces.

S/C